

**Règles de participation et de fonctionnement d'une  
activité de systèmes de loterie  
FONDATION SANTÉ RIMOUSKI – LA GRANDE DÉGUSTATION 2025**

Titulaire	<p>Nom (de l'organisme ou du conseil de foire) : Fonds d'étude du Club de Hockey L'Océanic de Rimouski</p> <p>Numéro de licence : L-01991</p>
Tirage	<p>Type de tirage (ex. : moitié-moitié, chasse à l'as) : Moitié-moitié</p> <p>Nombre de billets mis en vente (indiquez aussi le premier et le dernier numéro de la série) ou mention selon laquelle le nombre de billets est indéterminé : Indéterminé</p> <p>Prix de vente de chaque billet :</p> <p style="padding-left: 40px;">25 pour 250\$ 8 pour 100\$ 3 pour 50\$ 1 pour 20\$</p> <p>Endroit où les billets sont vendus et date de vente des billets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hôtel Rimouski, Centre des congrès (en personne), 21 novembre 2025</li> <li>• Aux diverses activités organisées par la Fondation et dans le réseau de celle-ci (en personne), date d'obtention du permis jusqu'au 21 novembre 2025.</li> <li>• Evenementoceanic5050.ca (en ligne), date d'obtention du permis jusqu'au 21 novembre 2025.</li> </ul> <p>Endroit, date et heure de chaque tirage au sort</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hôtel Rimouski, 21 novembre 2025 à 21h30</li> </ul> <p>Ordre dans lequel les prix seront tirés et, le cas échéant, mention selon laquelle les billets gagnants sont retirés de chaque tirage au sort subséquent : N/A</p> <p>Procédure à suivre pour la sélection du gagnant, s'il s'agit d'une activité de tirage à lot progressif (ex. : chasse à l'as) et que le dernier tirage au sort pourrait avoir lieu le dernier jour de la période de validité de la licence : N/A</p>
	<p>Valeur totale des prix qui seront attribués ou pourcentage total du montant perçu lors de la vente des billets qui sera remis en prix ainsi</p>

	<p>que valeur estimée correspondant à ce pourcentage total qui proviendra de la vente de tous les billets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 45% des ventes seront remises aux gagnants</li> <li>• Estimation des ventes = 25 000\$</li> </ul> <p>Description sommaire de chaque prix et leur valeur au détail ou pourcentage total du montant perçu lors de la vente des billets pour chaque N/A</p>
Réclamation des prix	<p>Façon de procéder pour réclamer les prix :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En se présentant sur place sur la scène principale lors de l'événement</li> <li>• En se présentant aux bureaux de la fondation santé Rimouski sur les heures d'ouverture</li> <li>• Par courriel avec preuve du billet gagnant : <a href="mailto:pgendron@oceanic.qc.ca">pgendron@oceanic.qc.ca</a> (double vérification du billet avec le numéro de référence)</li> </ul> <p>Endroit où les prix doivent être réclamés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aux bureaux administratifs de la Fondation Santé Rimouski sur les heures d'ouverture</li> <li>• Hôtel Rimouski, scène principale (jour du tirage)</li> </ul> <p>Délai accordé aux participants pour réclamer les prix à compter de la date du tirage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les participants ont 30 jours pour réclamer leur prix avec la preuve (Billet physique en main)</li> <li>• Au lendemain du 30<sup>e</sup> jour, le billet gagnant sera considéré comme non valide.</li> <li>• Le prix non réclamé (au 31<sup>e</sup> jour suivant le tirage) sera alors remis en totalité à la Fondation Santé Rimouski.</li> </ul>